



service loisirs

Damien Castelli  
dcastelli@evere.brussels  
tél. 02 247 63 87  
fax 02 247 63 59

Madame Claire Finné  
Conseillère communale  
Avenue Jules Bordet, 50  
1140 Evere

date 10 juillet 2020  
référence  
concerne Questions écrites concernant la non ouverture du Triton au 1<sup>er</sup> juillet 2020

Madame la Conseillère communale,

Suite à votre question, voici les éléments de réponse.

**En réponse à votre question :**

*Depuis début 2020 notre piscine communale a été fermée d'abord pour travaux puis suite à la crise du coronavirus. Suite à l'autorisation de la réouverture des piscines à partir du 1<sup>er</sup> juillet, les éverois espéraient pouvoir en profiter pendant cet été. D'autres piscines bruxelloises ont en effet pu rouvrir au 1<sup>er</sup> juillet.*

*C'est avec étonnement incompréhension et déception que nous avons appris qu'elle resterait fermée jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre et cela pour faire des tests ....*

*Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent ces tests, pour quelles raisons n'ont-ils pas pu être effectués en juin quand la piscine était fermée et pourquoi cela nécessite 2 mois de fermeture supplémentaires ?*

Le chantier a été mis à l'arrêt du 24/03 au 17/04 suite aux mesures prises par le CNS relatives au Covid-19. Le chantier a pu reprendre le 20/04, au ralenti cependant, suite aux mesures de distanciation sociale mise en place, la totalité des travaux ne pouvait pas reprendre à 100%. Vu l'interruption, un nouveau planning a été mis en place avec une fin des travaux prévue plus tard qu'initialement, à savoir dans la première quinzaine de juillet.

Les tests dont vous faites mention consistent à mettre en service tous les appareils techniques et vérifier qu'ils fonctionnent correctement et ajuster les réglages si nécessaire. Ceci est évidemment essentiel si nous voulons éviter des problèmes techniques par la suite qui impliqueraient une nouvelle fermeture de la piscine.

Vu que les travaux ne sont finis que début juillet, il n'était pas possible d'effectuer les tests en juin. Il aurait été périlleux d'ouvrir la piscine mi-juillet sans faire les tests car, avec le congé du bâtiment, nous n'aurions pas pu contacter la firme qui a effectué les travaux.

D'autre part, les mesures Covid-19 en piscine nécessitent un protocole précis pour la sécurité des usagers en terme d'occupation de vestiaires et douches, du nombre maximal de personnes dans l'eau en même temps et de nettoyage. Ne voulant prendre aucun risque, nous préférons prendre le temps d'élaborer des protocoles sûrs et être prêts d'un point de vue sécurité plutôt qu'ouvrir hâtivement et mettre en danger la vie de nos citoyens.

Pour ces deux raisons, la décision a été prise d'ouvrir la piscine le 1<sup>er</sup> septembre.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins  
Par ordonnance :

  
Dirk Borremans  
Secrétaire communal

Le Bourgmestre f.f.,

  
Ridouane Chahid